

Compte-rendu du CDEN exceptionnel du 29.11.18 Tarifs des transports scolaires

Ce CDEN est convoqué car le Conseil Régional envisage de modifier la tarification des transports scolaires pour la rentrée 2019.

FO, SUD, FSU et la **FCPE font** chacun une déclaration liminaire. Toutes ces déclarations sont allées dans le même sens : augmentation insupportable pour les familles au moment où la colère sociale s'exprime dans tout le pays avec le mouvement des Gilets Jaunes. Cette augmentation grèvera **un peu plus** le budget des ménages.

M. BRANCOUR, vice président du Conseil régional, fait un historique de ce qui a emmené le CR à proposer une harmonisation des tarifs sur le 5 départements pour la rentrée prochaine. C'est la loi Nôtre (que les élus de la Région n'ont pas **demandée**) qui leur impose cette harmonisation suite au transfert de compétences du département vers la région. Les éléments techniques, réglementaires et budgétaires ont « obligé » le CR à prendre la décision proposée : 45% d'augmentation. Discours très technique et technocratique pour justifier le fait que le CR ne peut pas faire autrement.

Ce choix politique exposé n'a convaincu personne car cette mesure est prise pour que le budget du Conseil régional ne soit pas trop impacté par ce transfert de compétence.

UNSA : Fait remarquer que la Mayenne se retrouve être le dindon de cette farce budgétaire.

M. BRANCOUR : L'harmonisation proposée n'a rien à voir avec la taille du département. Ce qui est demandé comme participation aux familles correspondrait à 10 % du coût **réel** des transports (68 centimes **d'euro** par trajet). Cela reste modeste (sic). Le CR a besoin de fonds pour améliorer la qualité du service : audit par une boîte **privée** (pour préparer les schémas d'organisation et d'amélioration du service à l'horizon 2050), mise en place d'un site interne et externe, attribution d'une carte à puce pour chaque usager (15 € si elle est perdue), un gilet jaune (euh ! un gilet de sécurité) pour chacun, accès gratuit aux lignes régulières des bus régionaux.

Si cette harmonisation tarifaire n'avait pas lieu, il aurait fallu augmenter les impôts ce qui aurait aussi un impact sur le budget des familles. La région se heurte aussi à une difficulté car les opérateurs ont du mal à trouver des chauffeurs en temps partiels pour des **durées** courtes.

DDEN : Quelles mesures envisagez-vous pour les R.P.I ?

M. BRANCOUR : Il y aura un demi tarif pour ces élèves. Cela correspond à « pratiquement la gratuité » puisqu'ils paieront seulement 7 % du coût réel.

M.LENOIR (conseil départemental) : Les lois de décentralisation permettaient d'être au plus près des besoins d'un territoire avec comme moteur une solidarité affirmée auprès des plus fragiles. La loi Nôtre, en faisant glisser des compétences aux Régions, a éloigné les décideurs des réalités de terrain alors que les problèmes de mobilité sont **centraux** aujourd'hui. La région doit prendre la mesure des difficultés que rencontrent les territoires ruraux. Il vous faut imaginer un retour plus visible pour les mayennais.

M. BRANCOUR : Une amélioration du service sera observable dès 2019 avec une meilleure prise en compte des flux. Une application sera développée pour faciliter les démarches et la prise d'information concernant les différentes lignes.

UNSA : Pourquoi est-ce que la possibilité du paiement en fonction du quotient **familial** n'a-t-elle pas été étudiée ?

BRANCOUR : Cela a été étudié mais sa mise en place aurait été trop complexe et cela aurait posé d'autres problèmes. Donc cela n'a pas été retenu.

Concernant les élèves en situation de handicap et pour répondre à la question de Sud éducation, il n'y aura pas de changement. Les conventions passées avec le département ne sont pas remises en cause.

En revanche, concernant la sécurité dans les transports la région ne s'engagera pas. C'est aux collectivités de mettre des choses en place.

Les navettes **mutualisées** existantes ne sont pas remises en cause. Les abris bus sur **lesquels** il y a beaucoup de voyageurs seront sécurisés si il y a des besoins.

Pour finir, il y aura une baisse de tarif pour 70% des ligériens : de la Loire Atlantique, du Maine et Loire et de la Vendée.

Votes : 14 contres (DDEN, FCPE, Ligue de l'Enseignement et tous les syndicats présents : FSU, UNSA, FO, CGT et SUD), 3 abstentions (2 élus du département et UDAF), 0 pour.

Une réunion intersyndicale avec la FCPE est prévue le 12 décembre pour mettre en œuvre différentes actions visant à marquer l'opposition des Mayennais à cette hausse injuste.